

## Note à l'attention des propriétaires



Objet : lancement d'un nouvel outil : « **Le PASS RENDEZ-VOUS AUX JARDINS** »

Dans le cadre des Rendez-vous aux jardins 2019, le ministère de la Culture lance un nouvel outil dont l'objectif est d'inciter le public à augmenter le nombre de jardins visités durant le week-end des 8 et 9 juin et de favoriser l'élargissement des publics.

Chaque propriétaire de jardin, privé et/ou public, est invité à s'associer à deux ou trois jardins situés, si possible dans un rayon d'une vingtaine de kilomètres, afin de constituer un circuit idéalement formé de types différents de jardins. Un nom peut éventuellement être donné à ce circuit pour assurer une meilleure diffusion de la communication.

Pour donner envie au public de découvrir cette variété de jardins sur un même territoire, le premier jardin accorde une réduction de tarif de l'ordre de 30% du tarif habituel d'entrée et remet au visiteur un "**pass rendez-vous aux jardins**" qui lui permet de visiter les deux ou trois autres jardins en bénéficiant d'une réduction préférentielle de 50% .

Cette initiative a, en outre, l'avantage de créer des réseaux entre propriétaires, privés et/ou publics, d'établir des circuits de visites inédits, d'agir en faveur du développement du territoire et de la démocratisation culturelle. Les propriétaires privés et publics sont également invités à autoriser le jeune public (moins de 18 ans) à accéder librement aux jardins dans le cadre de cette manifestation.

La direction générale des patrimoines, ministère de la Culture, organisatrice des Rendez-vous aux jardins, propose ce "Pass Rendez-vous aux jardins" sous forme dématérialisée. Ce document sur lequel est inscrit le mode d'emploi, peut être téléchargé et imprimé en nombre d'exemplaires souhaités et complété des noms et adresses des jardins partenaires avant remise aux visiteurs. D'autres supports, selon le choix des propriétaires, peuvent également être utilisés (carte postale, flyer, dépliant ...).

Une **communication spécifique sera mise en place par le ministère de la Culture** sur le site internet et les réseaux sociaux de la manifestation, ainsi que dans le cadre de la campagne de relations presse.

Afin de bénéficier de cette communication, les propriétaires sont invités à envoyer le descriptif de leur circuit au responsable des Rendez-vous aux jardins de leur Drac ainsi qu'à la coordination nationale de l'événement [contact.rdvj@culture.gouv.fr](mailto:contact.rdvj@culture.gouv.fr) qui pourront, si vous le souhaitez, se charger de l'inscription dans [Open Agenda](#) et de la diffusion de l'information. Il serait également très utile d'obtenir les coordonnées d'une personne référente (avec téléphone portable) pour chaque circuit afin de la contacter si besoin pour d'éventuelles demandes presse.

Nous espérons que les propriétaires seront nombreux à s'engager en faveur de ce nouvel outil afin de valoriser pleinement la richesse et la diversité des jardins dans les territoires tout en facilitant l'accès du plus grand nombre à cet événement culturel printanier.

Coordination nationale des Rendez-vous aux jardins  
[contact.rdvj@culture.gouv.fr](mailto:contact.rdvj@culture.gouv.fr)

Contacts en région (Dracs)  
<https://rendezvousauxjardins.culture.gouv.fr/en-pratique/Contacts-en-region>